

Publié le 29 mai 2019

Eoliennes participatives : à Chamole, le vent, c'est de l'argent !

Une des six éoliennes du parc éolien de Chamole (Jura) a été rachetée par les acteurs publics locaux et les citoyens. Un investissement classique mais fortement marqué par le désir des collectivités et des citoyens de garder la main sur leur environnement.



C'est, forcément, une belle histoire citoyenne. En 2007, le développeur de projets éoliens Intervent rencontre les élus de Chamole, petite commune de 170 habitants, pour leur proposer d'étudier la faisabilité d'un parc éolien. Dix ans plus tard, le premier parc du département voit le jour. Puis, en 2018, acteurs publics et citoyens « achètent » une des 6 éoliennes. Dès la phase d'études, ce désir d'appropriation citoyenne est manifeste : les habitants de Chamole et des communes aux alentours créent l'association *Vents du Grimont*, histoire de garder un œil vigilant sur le projet. C'est à partir de cette association que le projet de cession d'une éolienne à des acteurs locaux, publics et citoyens, est né. Un accord validé par Intervent et Enercon, constructeur et exploitant des éoliennes.

2 000 ménages alimentés

De nombreux partenaires institutionnels et associatifs, notamment le Sidec (Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication) du Jura, l'Ademe, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'association Ajena (Energie et environnement en Bourgogne Franche-Comté), concourent à la création de la [Sem EnR Citoyenne](#) et de Jurascic (société coopérative qui investit, par le biais du financement participatif, dans des projets d'énergies renouvelables). Un montage nécessaire pour des opérations d'investissement participatif.

« Ces 2 structures sont désormais opérationnelles, techniquement et financièrement, pour apporter des solutions aux porteurs de projet publics et citoyens qui souhaitent être partie prenante de ces projets d'énergie renouvelable », indique **Manoël Devis**, chef de projet à la Sem EnR Citoyenne. La Sem, en lien donc avec Jurascic, la commune de Chamole, ERCiSol et Energie Partagée Investissement ont coacquis une éolienne de 3 MW produisant l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 2000 ménages (hors chauffage et eau chaude sanitaire) pour 5 millions d'euros¹.

D'autres projets sur les rails

« Le financement participatif recouvre de nombreuses notions. Si les modèles sont nombreux, l'implication des collectivités et des citoyens dans la gouvernance et le financement est amenée à se développer », précise Manoël Devis. Aux côtés de Jurascic, la Sem EnR citoyenne a « conduit les négociations pour aboutir au rachat de la sixième éolienne. C'est un modèle de financement participatif qui est appelé à se développer. Chamole était un projet-test. D'autres sont déjà sur les rails. Il existe un réel engouement des acteurs locaux pour se réapproprier ces projets », conclut la chef de projet à la Sem EnR Citoyenne.

¹Selon la clé de répartition financière suivante : SEM EnR Citoyenne 45 %, Jurascic 39%, Commune de Chamole 6 %, ERCiSol 5 %, Energie Partagée Investissement 5 %.